

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

14 janvier 2013

---

TRANSITION VERS UN SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE SOBRE - (N° 579)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 29

présenté par  
M. Fasquelle

-----

**ARTICLE 12 QUATER**

Compléter la première phrase de l'alinéa 6 par les mots :

« ainsi que de la commission départementale de consommation des espaces agricoles chargée de la préservation des terres agricoles contre l'artificialisation ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement vise à renforcer les protections envers le secteur agricole et notamment les terres agricoles.